

Chère assurée, cher assuré,

Notre Fondation de prévoyance Musiques-Arts est fraîchement propriétaire de l'immeuble situé 41, rue de Berne dans le quartier des Pâquis à Genève. Ce bien vient agrandir le parc immobilier de la Caisse, qui détient deux autres immeubles locatifs : le premier à Dompierre dans le canton de Fribourg et le deuxième à Saint-Pierre-de-Clages en Valais.

Les membres du Conseil de fondation souhaitent dorénavant offrir aux affilié·e·s la priorité dans l'obtention d'un logement en location dans ces immeubles.

Si vous êtes intéressé·e à recevoir les informations sur les appartements vacants, nous vous invitons à nous le signaler, soit par mail à info@musiquesarts.ch, soit par courrier à l'adresse figurant en bas de cette lettre. Nous inscrirons vos coordonnées dans la liste des affilié·e·s ad hoc et vous avertirons des logements vacants, par mail ou par courrier selon votre choix. Vous recevrez en primeur les opportunités de logement. Quant à la suite des démarches, vous pourrez vous adresser directement à la régie de l'immeuble pour toute information complémentaire sur l'appartement souhaité.

Nous attirons votre attention sur le fait que votre intérêt à figurer sur la liste des personnes intéressées doit être renouvelé annuellement par écrit à la Fondation.

Autre actualité : nous entamons une nouvelle réflexion sur notre communication, afin que celle-ci soit d'une part, plus abordable et attractive pour chacune et chacun d'entre nous et d'autre part, qu'elle soit réactive dans la vie de la Caisse : informations sur les immeubles, décisions du Conseil de fondation, impacts des changements réglementaires, etc.

Maintes idées sont en gestation et nous espérons les concrétiser d'ici à l'envoi de la prochaine lettre d'information.

Nous vous rappelons que pour tous les renseignements relatifs à votre certificat de prévoyance ou à votre dossier, Madame Joëlle Hadorn de Kessler Prévoyance est à votre disposition par mail joelle.hadorn@kessler.ch ou par téléphone 021 321 66 33.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour toute question et vous envoyons, chère assurée, cher assuré, nos sincères remerciements pour la confiance accordée et nos salutations les plus cordiales.

Fait à Genève, juin 2021.

Pour le Conseil de fondation de la Fondation de prévoyance Musiques-Arts



Cyril Ledermann



Patricia Villars